



Objet : Réunion du Conseil Municipal de Mauges-sur-Loire

La prochaine réunion du Conseil municipal de Mauges-sur-Loire, aura lieu :

Jeudi 17 Novembre 2022 à 20h
Salle BELISA
Rue des charmilles
Beausse
49410 – Mauges-sur-Loire

La réunion se tiendra dans le respect des gestes barrières

Ce Conseil aura pour ordre du jour :

A – Partie variable

Néant

B – Projets de décisions

Aménagement

Foncier

- 1) Acquisition foncière lieu-dit « Le Bourg » sur la commune déléguée de Montjean-sur-Loire à Madame BRANCHEREAU Jeanne
- 2) Autorisation de programme et crédits de paiements (AP/CP) – budget principal – OP 2617 réhabilitation ateliers techniques – commune déléguée de La Pommeraye – complément à la délibération n°2022-03-07 du 17/03/2022
- 3) Autorisation de programme et crédits de paiements (AP/CP) – budget principal -opération 2619 – Schéma directeur Immobilier Energétique (SDIE)

Tourisme

- 4) Modification de la tarification du parc de découverte Cap Loire à compter du 1^{er} janvier 2023

Voirie / Cadre de vie

- 5) Acquisition foncière rue Chanoine Brillouet sur la commune déléguée de La Pommeraye à l'AEP FREPPEL pour réalisation de places de stationnement
- 6) Convention Départementale pour l'aménagement du centre bourg sur la commune déléguée de St Laurent-de-la-Plaine

Pôle Population

Affaires scolaires

- 7) Contributions 2023 à verser aux Organismes de Gestion des Ecoles Catholiques (OGEC) du territoire

Culture

- 8) Marché d'artistes – Prieuré de Montjean-sur-Loire

Gérontologie

- 9) Versement de la prime exceptionnelle au résident concernant la résidence Bon Accueil

Ressources – Moyens – Proximité

Institutions

- 10) Désignation membres CLECT
- 11) Actualisation des commissions municipales

Ressources Humaines

- 12) Modification du tableau des effectifs
- 13) Recensement générale de la population 2023 : création de 4 postes d'agents recenseurs et fixation des modalités de rémunération
- 14) Convention de mise à disposition du personnel de la commune au CCAS : avenant n°3

Finances

- 15) Budget principal 2022 – Décision modificative n°6
- 16) Budget annexe Pôles Aquatiques 2022 – décision modificative n°1

- 17) Exercice des pouvoirs délégués

C – Informations

D – Questions diverses